



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU

Le conseil d'administration de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'est réuni le samedi 21 juin 2025 à 9h30.

LIEU : Village Vacances Golfe du Morbihan Kerjouanno – AZUREVA – 2, avenue de Kerlun – 56640 ARZON

Présents :

Conseil d'administration :

Thierry GUILMOTO (Président), Dominique DENIS (Secrétaire Générale), Didier LE QUITTE (Trésorier en visio), Béatrice DE SOUZA (Membre, en visio) Maria UBEDA (Membre), Nathalie MELLAC (Membre en visio).

Invités :

Pascal BAUDELOCHE (Président CD35) et Corinne LEVERGER (Présidente CD22),
Margaux POYARD (DTR), Benjamin ASSIÉ (RAF)
CTF : Kilian COLLET, Erwan GUIGO et Cédric ROUDOT.
Secrétaire de Ligue : Sandra SAMMANI.

Absents excusés :

Conseil d'Administration : David BIZOUARN (Vice-Président Culture Judo), Didier LE SAUX (Membre), Simon REBOURS (Membre).
Présidente CD 29 : Magalie SUEUR.
CTF : Franck ROBERT.

Début de la séance à 9h45

Bilan de la saison 2024/2025

Formation BP : Sur 20 BP 14 ont validé leur diplôme, 6 seront au rattrapage le 11 juillet.

Séminaire ETR du 19 juin 2025 : Année chargée, complexe. Erwan GUIGO nouvel arrivé valide son DESJEPS, en apprentissage du métier, décès de Nano.

Développement : Belle saison, les dispositifs fédéraux ont davantage fonctionné, dispositif judo/école qui démarre bien.

Année chargée pour les CTF.

Shiaïs compliqués avec le décès de Nano. Mise en place des quotas en Janvier. Les premiers arrivés sont inscrits. Suite à la mise en place de ces quotas, des mails pas très sympathiques ont été reçus.

Avant, il fallait avoir obtenu les katas pour participer aux shiaïs. Maintenant, ce n'est plus le cas. Lors du premier Shiaï, nous avons été un peu débordés. Combattants et arbitres étaient fatigués (attente et longue journée)

On est responsable de la qualité de la compétition (tant au niveau des combattants qu'au niveau du club).

On n'accueille plus de candidat extérieur à la ligue afin de garantir un meilleur accueil. 40 personnes ont été refusées par contre le jour du shiaï le même nombre ne s'est pas déplacé. Cadets 1, 2 et 3^{ème} année en majorité.

Sur Gouesnou, journée correcte.

Les enseignants se plaignent auprès de Killian.

Les gens qui râlent sont souvent ceux qui ne se présentent pas.

Les clubs qui font de là sur-inscription ne sont pas toujours les mêmes.

Les shiaïs sont le seul évènement sur lequel les licenciés peuvent s'inscrire seuls à condition que le club ait saisi la liste des ayants droits. Le club peut choisir la liste des candidats qui peuvent s'inscrire individuellement. Cette liste est modifiable à tout moment. Les candidats peuvent avoir 5 inscriptions par saison.

Rappel : On avait choisi de ne pas faire payer les shiaïs et d'augmenter la validation du grade à 30 euros.

Sportif en général : Au niveau du pôle, un groupe assez intéressant, à surveiller dans les deux prochaines années. Le groupe minime qui arrive est un peu plus faible.

Groupe qui travaille, tous les feux sont au vert. Au niveau organisation interne, on manque un peu de moyen.

Licences : 30 000 licenciés environ + 10 %. On se rapproche de la moyenne nationale. Le marge de progression est d'améliorer la fidélisation des jeunes.

Licences + 5 euros. Réflexion pour diffuser la vidéo sur les licences vers les clubs.

Cercle Paul Bert, Dojo Pays de Lorient et Passion Judo sont les trois plus gros clubs bretons.

Grosse hausse des licences sur : Cadets de Bretagne et le Dojo de Roscoff.

Dojo Régional

Accès au dojo compliqué sur juin-juillet (travaux de canalisation)

Aux vacances de la Toussaint, changement d'éclairages : full led. Le dojo sera fermé. Les bureaux restent accessibles

A partir du 1^{er} mars : Travaux hall et bureaux. Accès hall fermé. Le Dojo et les vestiaires restent accessibles.

Du 15 juin à fin août : Le dojo sera fermé (travaux vestiaires)

Point RH

Départs de Laurent MOTTIN au 30 juin, et d'Erwan BRIEC au 31 août, par rupture conventionnelle. Ils ont tous les deux accepté la proposition qui leur a été faite (3 fois le montant minimum).

Il est important au niveau des élus que nous soyons tous solidaires afin de garder une cohésion vis-à-vis des clubs.

L'objectif est de monter en puissance sur la formation et d'avoir un directeur de formation. Une offre d'emploi a été diffusée. 18 candidats ont postulé, 3 ont été retenus pour un entretien final avec : Cécile NOVAK GRASSO (suivi des CTF), Mickael MARGERIT (Formation), Margaux POYARD, Benjamin ASSIE et Thierry GUILMOTO.

Unanimité sur le choix de Cédric ROUDOT.

Remplacement de Cédric ROUDOT : 4 dossiers, 2 retenus pour un entretien avec David BIZOUARN, Bastien PUGET, Margaux POYARD et Cécile NOVAK GRASSO : Thibaut CELLIER a été retenu.

Il sera présent sur la rentrée du pôle lors du stage de rentrée.

Alternant en Communication : Contrat d'un 1 an financé 100% par le FDT. 83 dossiers en quatre jours : Léa MESSINET a été retenue.

Missions des élus

Au sein de la ligue nous sommes 9 élus. L'objectif était d'avoir une représentativité des départements.

Aujourd’hui, chaque élu a une mission. Chacun doit essayer de trouver sa place et définir ce qu’il veut faire au niveau de la ligue :

Thierry GUILMOTO : Président

Didier LEQUITTE : Trésorier

Dominique DENIS : Secrétaire Générale

Didier LE SAUX : Récompenses

Nathalie DUBOSCQ MELLA : Arbitrage

Béatrice DE SOUZA : En charge des féminines, se rapprocher de Margaux afin d’être un support au niveau des départements

David BIZOUARN : Haut-Gradé en charge de la Culture Judo et du Ju-jitsu

Maria UBEDA : A définir

Simon REBOURS : En lien avec Margaux et Benjamin sur la communication. Développement du site. Il sera en lien avec Léa pendant son contrat d’apprentissage.

Une demande a été faite par Magalie SUEUR que les élus de la région soient délégués sur les compétitions régionales.

Fiche de poste des délégués en place, une fiche de poste des techniciens va être mise en place. Un planning sera diffusé afin que chaque élu qui le souhaite se positionne sur une compétition.

Calendrier : L’appel au club est parti.

Cadrage du périmètre de délégation RH et financier de Sandra et Benjamin

- Actuellement le Président signe tous les documents.

L’objectif est d’avoir une délégation de signature et de définir une notion de visa et d’engagement de la dépense. Il faut cadrer les montant des engagements de la dépense.

Proposition

- En dessous de mille euros : Délégation, pas de signature préalable pour la secrétaire (actuellement Sandra SAMMANI) ni pour le Responsable Administratif (actuellement Benjamin ASSIÉ).
- Plus de mille euros : Un devis avec le visa du président est nécessaire pour l’engagement de la dépense.
- Cinq mille euros et plus : un engagement de la dépense par le trésorier et le président.

Pour les dépenses :

- A partir 1000 euros : Un devis est nécessaire.
- De 2500 euros à 4999 euros : 2 devis sont demandés.
- 5000 euros et plus : Faire trois devis.

Pour les contrats de CDD, le Responsable Administratif a la délégation de signature.

APPROUVÉE à l’unanimité

Questions diverses

En ce qui concerne le championnat de Bretagne Cadets D2, actuellement les frais sont partagés entre les départements. Pascal BAUDELOCHE souhaite que ce championnat soit fait au même titre que les autres, pris en charge par la Ligue. Corinne LEVERGER abonde cette demande en ajoutant que ce montant devrait être proratisé.

Explication de Margaux sur cette compétition qui n'est plus départementale pour un enjeu sportif mais qui est maintenant mutualisée, car il y avait une sous-représentation régionale. Certains clubs n'amenaient pas les cadets sur la phase nationale, car le niveau du cadet n'était pas suffisant (exemple seul ou peu de personnes dans sa catégorie). Maintenant, le niveau sportif est cohérent.

Maintien par Pascal et Corinne de cette demande.

Sur l'année qui vient de se dérouler, on maintient l'état actuel. Une discussion est engagée pour la prochaine année.

Un planning sur une année des CA et AG sera faite en privilégiant la soirée d'un mercredi sur les vacances scolaires :

CA : les mercredis 1^{er} octobre 2025, 18 février 2026 et 15 avril 2026

SNR : Dimanche 19 octobre 2025 dans le 22.

Fin de la réunion : 11h37

Dominique DENIS,
Secrétaire Générale

